

Vous avez dit cyanobactéries ?



Les cyanobactéries, ou « algues bleues », sont des bactéries capables de réaliser la photosynthèse. Elles sont naturellement présentes dans les plans d'eau mais peuvent parfois proliférer de façon anarchique, on parle alors de « bloom ».



Bloom de cyanobactéries observé sur le lac de Lavaud

Ces blooms sont notamment favorisés par une forte concentration en phosphore et en nitrate dans l'eau. Ils peuvent s'avérer dangereux car certaines cyanobactéries produisent des toxines qui, en grande concentration, sont néfastes pour la santé. C'est pourquoi les baignades peuvent être fermées, le temps que ces blooms se résorbent.

Le territoire d'actions :



Les partenaires :



Stratégie locale du bassin versant de la Guerlie

Programme d'actions 2023-2027

Présentation :

Le plan d'eau de la Guerlie est l'une des retenues secondaires du lac de Lavaud, construit en 1989 dans le cadre du soutien de l'étiage du fleuve Charente. Cette retenue a permis de développer des activités touristiques, notamment grâce aux deux zones de baignade aménagées.



Plage de la Guerlie

Élaboré en concertation avec les Communautés de Communes Charente Limousine et Porte Océane du Limousin, le programme d'actions sur 5 ans vise à limiter les fermetures de baignade et autres restrictions d'usages provoquées par le développement de cyanobactéries.

Six axes de travail :

Coordination et animation du programme



Afin de veiller au bon avancement du programme d'actions, il est nécessaire d'assurer un suivi administratif et financier du programme, d'accompagner les différents partenaires ou encore d'organiser différentes instances de gouvernances.



Sensibilisation et information

Le partage des connaissances ainsi que l'information du grand public sont un élément central pour mieux faire connaître le programme d'actions et ses enjeux. Il est également essentiel de valoriser les différents partenaires du programme et leurs actions mises en place dans ce cadre.

Gestion de la retenue de la Guerlie



Afin de renouveler la masse d'eau de la retenue, des vidanges partielles seront mises en œuvre annuellement. L'aménagement de zones humides tampons permettra par ailleurs d'assurer l'épuration de l'eau arrivant des affluents. Le suivi de la qualité de l'eau sera également poursuivi et les sédiments stockés dans la retenue seront analysés.



Aménagement des versants

Afin de limiter les transferts de phosphore et de nitrates, la restauration de zones humides, la mise aux normes ou l'effacement des plans d'eau et la mise en place d'une réflexion collective sur la gestion du bocage sont autant de leviers à mobiliser.

Réduction de l'impact de l'agriculture



Des travaux de mise en défens des cours d'eau seront mis en œuvre afin de limiter les transferts de phosphore et de nitrates. Plus globalement, un accompagnement collectif des agriculteurs vers des pratiques favorisant une meilleure qualité de l'eau sera proposé.



Réduction de l'impact de l'assainissement

Diverses études et travaux de réhabilitation des installations collectives seront réalisés. Concernant l'assainissement individuel, la priorité portera sur la mise à jour des diagnostics de conformité.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'EPTB Charente :

www.fleuve-charente.net